

APPILLY BABOEUF BEAUGIES-SOUS-BOIS
BEAURAINS-LÈS-NOYON BÉHÉRICOURT
BERLANCOURT BRÉTIGNY BUSSY CAISNES CAMPAGNE
CARLEPONT CATIGNY CRISOLLES CUTS FLAVY-LE-
MELDEUX FRÉNICHES FRÉTOY-LE-CHÂTEAU GENVRY
GOLANCOURT GRANDRÛ GUISCARD LARBROYE



LIBERMONT MAUCOURT MONDESCOURT
MORLINCOURT MUIRANCOURT NOYON
PASSEL PLESSIS-PATTE-D'OIE PONT-L'ÉVÊQUE
PONTOISE-LÈS-NOYON PORQUÉRICOURT QUESMY
SALENCY SEMPIGNY SERMAIZE SUZOY
VARESNES VAUCHELLES VILLE VILLESELVE

COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

Votre communauté de communes attentive à la santé de tous

Parce que votre santé n'a pas de prix, la Communauté de communes du Pays noyonnais en a fait sa priorité. Chaque jour, de nombreuses actions sont menées en ce sens. Mise en place d'un centre de vaccination, ouverture d'une antenne au centre de santé du Pays noyonnais, signature d'un contrat local de santé. Tout est mis en oeuvre pour vous apporter une offre de soins de qualité et de proximité. Cette lettre vous propose de revenir sur les dernières actions mises en place.

Contrat local de santé : un outil au service d'une stratégie territoriale de santé

Le 21 mai, la Communauté de communes du Pays noyonnais, la Préfecture de l'Oise, le Conseil départemental de l'Oise, l'ARS Hauts-de-France, la MSA de Picardie et la CAF de l'Oise, se sont réunis pour signer le Contrat Local de Santé (CLS) du Pays noyonnais. Une étape importante qui marque la fin d'un long travail mais aussi et surtout le début de beaux projets en faveur des habitants du Pays noyonnais.

Un CLS s'inscrit dans une approche globale de la santé portant sur :

- la prévention et la promotion de la santé
- l'accès aux soins
- l'accompagnement médico-social
- la santé mentale
- la santé environnementale
- les déterminants sociaux de la santé (éducation, logement, habitat, emploi...)

Plus de 100 structures, travaillant de près ou de loin dans le domaine de la santé, ont été sensibilisées et/ou se sont investies dans l'élaboration de ce contrat.

D'ici 2023, 4 thématiques liées à la santé seront développées et valorisées sur le territoire grâce à l'implication des structures et des partenaires signataires. Ces thématiques reposent sur :

- Le renforcement de la dynamique territoriale de santé et l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé,
- Le renforcement des parcours de santé des publics en situation de précarité et de vulnérabilité,
- La santé mentale (faciliter les parcours de vie en santé mentale),
- La santé environnementale par la promotion d'un environnement et des comportements favorables à la santé.



Signataires du Contrat Local de santé, le 21 mai.



Sandrine Dauchelle,
Présidente de la Communauté
de communes du Pays noyonnais

« La Communauté de Communes du Pays noyonnais porte une attention particulière à la santé de ses habitants, c'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir pu mener à terme ce Contrat Local de Santé. Grâce à lui, des parcours de santé adaptés aux besoins de la population locale pourront être mis en place et réduire ainsi les inégalités territoriales et sociales liées à la santé. »

La vaccination contre la Covid-19 accessible à tous

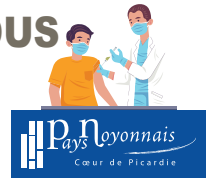
Dès l'annonce par l'Etat du top départ de la vaccination, votre communauté de communes a tout mis en oeuvre pour qu'un centre de vaccination soit ouvert rapidement. En concertation avec la Préfecture, l'ARS Hauts-de-France, la CPAM, le Centre Hospitalier de Beauvais, le Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon et les professionnels de santé, ce dernier a pu ouvrir le 10 février au Chevalet de Noyon. Dans l'obligation de suivre le calendrier vaccinal imposé par l'Etat, les personnes de 88 ans et plus se sont vues vacciner prioritairement, puis, au fil des semaines, la vaccination s'est ouverte à tous. Aujourd'hui, l'équipe du centre de vaccination est fière d'avoir pu procéder à plus de 10 000 injections.

CENTRE DE VACCINATION DU PAYS NOYONNAIS

PRENEZ RENDEZ-VOUS

► 0 801 90 80 30

► KELDOC.COM



ZOOM sur : les actions de dépistage et les ambassadeurs COVID

Parce que réduire la propagation du virus passe également par l'identification des personnes ayant la Covid et l'identification des cas contact, la Communauté de communes du Pays noyonnais a organisé deux journées de dépistage Covid les samedi 20 mars et 29 mai 2021 au gymnase Jean-Bouin à Noyon. Ces journées ont pu voir le jour grâce au partenariat de l'ARS Hauts-de-France et des associations porteuses de l'action telles que la Protection civile et Sauveteurs de l'Oise.

D'autre part, la communauté de communes a souhaité renforcer la prévention auprès de la population avec des ambassadeurs Covid. Ils ont pour rôle d'expliquer, rassurer sur le virus et favoriser l'adoption des mesures barrière. À travers leurs pratiques professionnelles, les ambassadeurs ont pour objectif de sensibiliser la population sur l'importance des gestes barrières, et d'apporter la bonne information sur le contexte actuel. Des kits sont également mis à disposition des ambassadeurs pour apporter une communication tangible à la population.



Le centre de santé du Pays noyonnais s'est agrandi à Pont-l'Évêque

Depuis le 29 mars, votre centre de santé s'est agrandi avec l'ouverture d'une nouvelle antenne à Pont-l'Évêque. Il s'agit ici de proposer une offre de soins supplémentaire à la population du territoire afin de répondre à une demande importante.

Ce projet a pu voir le jour grâce au partenariat avec l'ARS Hauts-de-France et en concertation avec l'Assurance Maladie.



Ci-dessus, visite de l'antenne de Pont-l'Évêque en présence de Sandrine Dauchelle, Présidente de la Communauté de communes du Pays noyonnais, de Joël Cottart et Philippe Basset, ses vice-présidents, d'Hélène Demaye, adjointe à la mairie de Pont-l'Évêque et du docteur Claude Grilliot qui recevra les patients du centre.

Cette antenne vous accueille :
au 72, rue du Maréchal Leclerc
60400 Pont-l'Évêque

- Lundi de 8 heures à 12 heures
- Mardi de 15 heures à 19 heures
- Mercredi de 8 heures à 12 heures

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone au
03 64 60 64 00